



**RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division des Examens et Concours
Service des concours nationaux,
déconcentrés et des certifications**

**ARRÊTÉ FIXANT LA COMPOSITION DU JURY DE L'EXAMEN DE CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE
EN ARTS OPTION THÉÂTRE
SESSION 2026**

**Le Recteur de région académique La Réunion,
Recteur de l'académie de La Réunion**

Vu le code de l'éducation,
Vu l'arrêté du 23/12/2003 modifié relatif aux conditions d'attribution aux personnels enseignants des premier et second degrés relevant du ministre chargé de l'éducation d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires,
Vu la note de service n° 2019-104 du 16/07/2019 relative aux modalités et délivrance d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires,

Arrête :

Article 1 : Sont nommés respectivement présidente et membres du jury académique de l'examen de certification complémentaire en Arts option Théâtre :

Présidente :

Mme Anne BOULANGER – Faisant Fonction IA-IPR de Lettres - Rectorat

Membres :

Mme Nathalie GROSS – Chargée de mission Théâtre – Lycée Pierre Poivre
Mme Ophélie LORENTZ – Comédienne de la compagnie Les Vraisemblables

Article 2 : Le secrétaire général de région académique La Réunion, secrétaire général de l'académie de La Réunion, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fait l'objet d'une publication sur le site de l'académie.

Fait à Saint-Denis, le 9 avril 2026

Pour le recteur de région académique,
recteur d'académie et par délégation,
La Cheffe de la Division des Examens et Concours

Signé

Lucie ANNETTE-NATIVEL